

Trafics de drogues : un bilan des recherches et quelques expériences à Marseille

Claire DUPORT
Sociologue, chargée de recherches à Transverscité
Professeure associée à Aix-Marseille-Université

N°4 - Mai 2012

Résumé :

Après une première partie qui précise d'où nous tenons nos connaissances sur les réseaux et trafics de drogues, ce texte analyse de manière synthétique comment ils fonctionnent, quelles en sont les économies, et quels sont les risques et les bénéfices pour les personnes impliquées dans les réseaux de cannabis en France. Enfin, on présente le travail d'un groupe d'acteurs sociaux titré « Questions de réseaux ».

Mots clefs : trafics de drogues, intervention sociale, organisation des réseaux, Marseille.

Index :

1. Que savons-nous des réseaux et trafics de drogues en France ?

- 1.1. Une approche clivée
- 1.2. Des savoirs cloisonnés
- 1.3. Quelques leçons tirées des recherches au plan international

2. Comment fonctionnent les réseaux et trafics ?

- 2.1. Comment est organisé un réseau de vente de cannabis
- 2.2. Quels sont les gains financiers ?
- 2.3. Des bénéfices et des risques

3. L'expérience du groupe questions de réseaux

Bibliographie

Depuis 2005, un travail collectif est mené dans les 13^e et 14^eèmes arrondissements de Marseille, sur les réseaux et trafics de drogues. A l’initiative de la Mission sida toxicomanie et prévention des conduites à risques de la ville de Marseille, de l’ADDAP13, et d’acteurs locaux de terrain, des groupes successifs de travailleurs sociaux et d’animateurs des « quartiers nord », accompagnés par des sociologues, se sont attachés à mieux connaître et comprendre les économies de la débrouille, puis plus particulièrement les réseaux et trafics de drogues.

L’état des savoirs et les expériences restitués ici participent notamment des travaux menés par ce dispositif titré « Questions de réseaux ». Ces travaux ont donné lieu à plusieurs publications, dont la plus récente expose les réflexions et débats du groupe, mais aussi les résultats de recherches et réflexions de chercheurs en sciences sociales et humaines. On y explore et analyse l’organisation des économies des drogues aux échelles locales ou internationale, les types d’implication individuelle et collective dans les trafics de cannabis, ce que les réseaux et trafics de drogues affectent du quotidien du voisinage, de la vie des familles, autant que le travail des professionnels de l’action sociale et éducative. (DUPORT (dir), 2011).

2

1. Que savons-nous des réseaux et trafics de drogues en France ?

Notre connaissance des réseaux et trafics de drogues est à la fois précise et dispersée.

Précise parce que des chercheurs en sciences sociales (même s’ils sont peu nombreux) explorent et analysent le champ des trafics de drogues, le plus souvent à partir de situations locales, investiguées longuement et précisément décrites ; précise aussi parce que nombreux sont les gens qui, à titre personnel ou professionnel, ont à voir ou à faire avec les trafics de drogues, et à ce titre en ont une bonne connaissance.

Mais dispersée parce que ces connaissances sont le plus souvent partielles, spécifiques à un territoire, une situation locale, un type de produit ou d’usage, un groupe de population ; ou spécifiquement analysées à travers une lecture scientifique disciplinaire.

1.1. Une approche clivée

Dans ses travaux, Michel Kokoreff analyse cette dispersion comme participant de clivages (Kokoreff, 2010) qui

affectent notre connaissance des trafics, et jusqu’à notre appréhension des populations qui y participent.

Un premier clivage entre usages et trafics : nombreuses sont les études, les recherches, mais aussi les logiques d’action publique traitant des usages des drogues, licites ou illicites, et des usagers. Ces travaux permettent de mieux connaître les produits, leurs effets, les types de consommations, leurs causes et conséquences, l’environnement dans lequel se génèrent des usages... Ils permettent aussi d’élaborer ou de réguler les politiques publiques en matière de prévention ou de répression, de soin ou d’accompagnement social.

En revanche, le champ des études sur les trafics est moins étendu, et surtout rarement lié à celui des usages (et inversement). Tout se passe comme si vendeurs et consommateurs n’étaient pas liés, ou ne l’étaient que le temps, furtif, d’une transaction commerciale isolée et indépendante des liens inter-relationnels entre vendeurs et acheteurs, des mobilités des uns et des autres dans les territoires et les milieux sociaux. Mais tout se passe aussi comme si dealers et usagers n’étaient jamais les mêmes personnes, et ce clivage tient pour beaucoup du registre moral : d’un côté les victimes des drogues que seraient les usagers, de l’autre les coupables de leur propagation que seraient les dealers.

Un second clivage distingue socialement ce champ (des trafics comme des usages d’ailleurs), en le spécifiant du côté des mondes populaires. Là encore, dans nombre de recherches comme dans le sens commun, il semblerait que les classes moyennes et supérieures n’interviennent pas dans les trafics, mais surtout soient des usagers différents des autres : du côté des mondes populaires, les produits sales, les usages destructeurs, les trafics violents ; du côté des classes moyennes et supérieures, les produits propres (non injectés notamment), les usages festifs et les trafics mondains.

Un troisième clivage informe ce champ de recherche quasi-exclusivement du côté des jeunes : aux adolescents et à l’ensemble des jeunes des cités les consommations d’alcool et de cannabis, aux jeunes adultes des classes moyennes et supérieures les consommations festives, notamment de cocaïne et d’ecstasy, aux jeunes en désespoir les consommations d’héroïne ou de crack (jeunes de fait, car il est entendu qu’ils ne survivront pas longtemps à ces consommations). Et certes, la plupart des études confirment cette vision générationnelle de manière majoritaire. Mais seulement majoritaire, ce qui n’exclut donc pas que les adultes et les « séniors » soient aussi, occasionnellement ou régulièrement, des usagers ; de même que rien n’exclut des usages durables.

Un quatrième clivage territorialise ces problématiques du

côté des cités de grands ensembles d'habitat social (ce qui semble finalement couler de source une fois qu'on a spécifié « jeunes » et « mondes populaires »). Et les territorialise plus spécifiquement en tant que territoires où se déploient les trafics, sans distinction de produits, d'ampleur ou de type d'organisation des réseaux.

Ces clivages sont insensés, pour de multiples raisons : si usages et trafics sont liés, ce n'est pas seulement parce que les dealers et les consommateurs se rencontrent au cours des transactions. C'est aussi parce que l'offre et la demande de drogues sont indissociables, et qu'ainsi les produits, les modes de circulation dont ils participent, et même les tarifs des produits et des services, sont soumis aux variations des demandes ou besoins de consommation. C'est enfin parce que nombre d'usagers de drogues vendent aussi, occasionnellement ou régulièrement, une partie des produits pour financer leur consommation ; et qu'inversement beaucoup de dealers sont aussi consommateurs.

Quant à la spécification de ce champ du côté des jeunes, des mondes populaires et des territoires urbains, elle semble tout aussi absurde au regard des études (notamment de l'OFDT¹) qui montrent que les produits, tous les produits (ceux que l'on appelle doux comme ceux que l'on qualifie de durs, les chers comme les bon marché, ceux qui se fument, s'avalent ou s'injectent) transgressent toutes les frontières sociales, ethniques, territoriales et générationnelles. Et donc si les produits sont partout, c'est que les consommateurs comme les dealers sont partout aussi : chez les pauvres et chez les riches, chez les jeunes et chez les vieux, chez les Blancs et chez les Noirs, dans les cités et dans les quartiers bourgeois, en ville et à la campagne.

Carnet de terrain : la première fois que je suis allée faire de l'observation directe sur un lieu de deal de cannabis, en anthropologue méticuleuse, j'avais préparé ma grille d'observation, carnet de notes dans la poche : combien d'acheteurs allais-je pouvoir dénombrer ? Quels seraient les profils de ces acheteurs (sexe, âge, apparence vestimentaire, attitude, etc.).

C'était un samedi de printemps, et ce soir-là il y avait match de l'OM au stade. Après à peine deux heures d'observation, j'étais déjà perdue dans mes notes, et abasourdie : j'avais recensé plus de 200 acheteurs, une dizaine venus seuls ou par deux à pied, les autres en voiture. Des adolescents, des jeunes, des adultes, des vieux, majoritairement des

hommes mais aussi des femmes, et même des familles entières, avec les enfants à l'arrière de la voiture. Beaucoup d'entre eux avec des T-shirts ou écharpes de l'OM (J'ai présumé qu'ils venaient se fournir avant d'aller au match). Des gens visiblement des mondes populaires, mais beaucoup issus des classes moyennes ou supérieures ; j'ai d'ailleurs aperçu quelques connaissances de l'université, des milieux culturels ou socio-éducatifs que je fréquente, et même la pharmacienne de mon quartier ! A leur attitude, la plupart manifestaient une grande familiarité avec ce lieu de deal mais aussi avec les rabatteurs ou les charbonneurs ; certains bavardant même quelques minutes avec les jeunes du réseau. De même, les guetteurs ne faisaient aucune difficulté à laisser la plupart approcher du lieu de vente, témoignant ainsi qu'ils les reconnaissent.

Le plus surprenant pour moi n'était pas la banalisation de l'achat et la consommation de cannabis par ces personnes si diverses (ça, je le savais déjà), mais de mesurer, à travers ces échanges, l'étendue de la richesse sociale et relationnelle des dealers : à la différence de beaucoup d'entre nous, ils côtoient des mondes sociaux et générationnels très divers, et savent le faire avec tact.

3

De surcroît, le traitement des affaires judiciaires montre que les réseaux et trafics de drogues sont loin d'être l'apanage (et encore moins l'exclusivité) des jeunes des cités, voire au contraire, à savoir que les trafics les plus lucratifs, et dès lors souvent les plus violents, sont ceux qui concernent les produits les plus « durs », et/ou qui visent une clientèle économiquement plus aisée que celle des « cités », trafics rarement organisés par des jeunes peu expérimentés (WEINBEGGER, 2001 et 2004).

Ce premier état des connaissances sur les usages et trafics de drogues montre déjà qu'il faudrait nous affranchir d'une spécialisation séparant une approche des usages et une approche des trafics ; mais aussi nous en affranchir dans notre manière de penser le « monde » des drogues.

1.2. Des savoirs cloisonnés

Si cette nécessité de penser conjointement usages et trafics, situations locales et contextes globaux, relations intergénérationnelles, et mobilités territoriales, se fait pressante au regard de la dispersion de nos connaissances et de l'abus de généralisation dont nous faisons souvent usage, elle interroge aussi les registres scientifique et politique : la tradition disciplinaire des sciences autant que

¹ OFDT : Observatoire français des drogues et des toxicomanies. www.ofdt.fr.

la pénurie de recherches transversales ont produit elles aussi des cloisonnements réducteurs. Cloisonnements scientifiques : aux sociologues l'analyse des usages, mais aussi des économies dites « souterraines » parce que justement localisées dans les cités dans lesquelles les sociologues et anthropologues ont construit une « tradition » de recherche urbaine, aux économistes l'analyse des marchés et des économies légales ; et cloisonnements institutionnels –et en conséquence politiques- : aux institutions sociales et médicales de traiter des usages et des consommateurs, aux institutions policières et judiciaires de traiter des trafics et des dealers.

Ce cloisonnement entre « licite » et « illicite » est donc à l'œuvre dans l'analyse des économies. Pourtant, les « affaires » relayées par les médias autant que les études sur l'argent de la drogue et son blanchiment (Ben Lakhdar 2007, Lalam 2011), montrent que les économies des drogues relèvent d'une économie de marché, absolument inscrite dans le registre des économies capitalistes légales, mais aussi absolument inscrite dans le registre législatif et politique des Etats. Pas seulement parce que les gains des économies illicites sont, par définition blanchis, lorsqu'ils sont investis ou épargnés dans des secteurs d'activité licite ; mais aussi parce que ces économies relèvent bien souvent de la débrouille, et se déploient dans un climat social et économique légal sinon de crise, du moins de pénurie.

Ce cloisonnement est aussi opérant dans l'analyse sanitaire des produits, pensés séparément selon qu'ils soient licites ou pas, de même que l'on envisage différemment les causes et les conséquences de leur consommation, alors même que nombre d'études médicales attestent de la dangerosité sanitaire et sociale des drogues licites autant que des drogues illicites. Il en va de même des usages, pensés et jugés –littéralement- différemment selon que les produits sont licites, et dès lors inscrits dans le commerce régulier, ou illicites et dès lors du registre criminel.

1.3. Quelques leçons tirées des recherches au plan international

L'ensemble de ces clivages moraux, sociaux, scientifiques et politiques, sont cependant levés dans quelques rares travaux (Péraldi/Weinberger/Haddaoui, 2007, Tarrius 2002,

Bourgeois 2001 –la liste n'est pas exhaustive), dont les plus remarquables (à mon sens) sont ceux de Sudhir Venkatesh (Venkatesh, 2006 et 2011). Dans l'ouvrage *Freakonomics*, devenu un best-seller aux Etats-Unis et publié en France en 2006, Venkatesh contribue, dans un chapitre titré « Pourquoi les dealers vivent-ils chez leur maman ? », à une meilleure compréhension des économies criminelles autant qu'à une plus juste appréhension des contextes dans lesquels ces économies prennent place. A la question, la réponse est presque simpliste : si les dealers vivent chez leur maman, c'est parce qu'ils ne gagnent pas assez d'argent pour se payer un appartement, même dans une cité « american project »². Plus complexe est l'analyse du contexte social, politique et économique, dans lequel se déploie le deal, au regard des parcours, individuels et collectifs, des dealers et des personnes de leur environnement. Analyse à laquelle procède Venkatesh, grâce notamment au remarquable travail de terrain qu'il a réalisé au cœur de l'expérience du ghetto³ (Venkatesh, 2011), et dont nous pourrions retenir synthétiquement trois points :

- D'abord que les économies criminelles, celles des drogues en particulier, sont des économies de la pauvreté. Des trafics bien moins lucratifs qu'on ne le dit, ou du moins peu lucratifs pour la grande majorité des membres d'un réseau. Trafics qui prennent place dans un contexte de discrimination ethnique à l'emploi, de relégation spatiale, d'exclusion de certaines populations aux trajectoires « canoniques » de réussite, notamment par l'école, de crise économique, et plus généralement d'abandon du devoir moral des Etats à l'égard des populations les plus fragiles ou exposées (le devoir de protection des mineurs en étant un des multiples exemples).

« Il me tendit une pile de registres à spirale qui détaillaient les finances du gang (...) Durant les quatre dernières années, T-Bone avait enregistré tous les revenus du gang (provenant de la vente de drogue, de l'extorsion et d'autres sources) et ses dépenses (le coût de l'achat en gros de la poudre de cocaïne et des armes, les pots-de-vin de la police, les dépenses funéraires et tous les salaires des membres du gang) (...) »

Ce qui était le plus surprenant dans les registres de T-Bone était peut être le salaire incroyablement bas qui était versé aux jeunes membres qui faisaient le travail le plus dangereux : vendre de la drogue dans la rue. D'après les registres de T-Bone, ils gagnaient à peine un salaire

² Comparable aux cités HLM en France.

³ Envoyé dans le ghetto par ses professeurs de l'université de Chicago pour mener une enquête sociologique, Sudhir Venkatesh prendra une toute autre voie méthodologique que celle qui lui avait été suggérée par ses professeurs. Pris sous la protection du chef de gang du quartier, il mènera un remarquable travail en immersion, au point que le lieutenant du gang lui confiera les registres de comptabilité du gang : ressource précieuse et unique dans l'investigation scientifique, qui a permis une avancée considérable dans la connaissance des revenus et dépenses des dealers.

minimum. Avec toute leur fierté pour ne pas parler de la pression qu'exerçaient sur eux leurs chefs afin qu'ils dépensent leur argent en vêtements et en voitures de luxe, ces jeunes membres avaient peu de chances de gagner une bonne paye, à moins qu'ils ne soient, contre toute attente, promus à un grade supérieur. Mais il s'avéra que même Price ou T-Bone⁴ ne gagnaient que trente mille dollars par an. A présent, je savais pourquoi certains jeunes de BK⁵ arrondissaient leurs revenus en travaillant légalement chez McDonald's ou dans une station de lavage de voitures » (Venkatesh S., 2011)

- Ensuite que les trafics de drogues constituent une manière d'accéder à des ressources économiques lorsque les moyens légaux sont rares et limités, manière qui s'effectue sous le double registre de la solidarité et de la compétition féroce. La solidarité comme nécessité dans un contexte de crise nécessitant la mise en place de stratégies de « survie ». La compétition féroce comme conséquence de la rareté des ressources disponibles, ce qui conduit ces économies à glisser vers l'exploitation et la punition.

- Enfin que le seul moyen probant de comprendre les réseaux et trafics de drogues, c'est d'observer, analyser et penser conjointement ce qui relève pour la science du *social* et ce qui relève de l'économique : l'activité de deal ne participe pas d'un projet d'avenir professionnel pas plus qu'elle ne s'élabore isolément du reste de la vie. Les dealers vivent chez leur maman, ils ont une famille, des amis, des ambitions, des aspirations ; ils ont aussi d'autres activités que le deal, d'autres ressources financières ; ils ont enfin des idées, un point de vue, voire une conscience politique. Mais aussi, les économies criminelles « servent » à l'équilibre des Etats et des modèles économiques qu'ils valident. Le travail de Sudhir Venkatesh permet ainsi de saisir à quel point le contexte national et institutionnel est directement producteur de l'économie souterraine : si l'on considère l'économie souterraine comme une alternative à l'exclusion partielle ou totale de l'économie légale, on comprend que la forme que prend le trafic est directement imputable au cadre institutionnel de l'économie légale.

Ce faisant, Sudhir Venkatesh contribue à une pensée des économies criminelles comme insérées – indissociables – dans le registre des économies capitalistes ; mais il abonde aussi dans le sens des injonctions de Michel Péraldi à la construction d'une socio-économie, c'est-à-dire un champ de pensée embrasse l'analyse du social, celle du politique et celle de l'économique (Péraldi 2002, et 2007).

Reprenons les termes mêmes de Michel Péraldi, analysant ce qui relève des économies dites informelles :

« Dans la majorité des groupes où elle prend corps après le chaos, l'économie informelle sert simplement à la survie, c'est-à-dire au strict maintien de besoins alimentaires minimaux. (...) Jusqu'à présent, le débat restait serein. La question ne concernait globalement que les pays « en développement ». Le partage du travail s'effectuait plutôt civilement entre les économistes qui mesuraient les parts respectives du formel et de l'informel, établissaient des programmes de développement, et les anthropologues qui décrivaient la variété et l'inventivité des « petits métiers urbains », les résistances de l'économie néo-clanique fondée encore largement sur la réciprocité des échanges ou « l'économie populaire ». (...) La révélation de l'existence d'une « autre » économie a constitué le premier pas pour penser la diversité des mondes économiques au présent plutôt qu'au passé, et du même coup elle a permis de sortir l'objet économique du fief de la « science économique ». Car la rationalité qui gouverne ces activités relève de logiques sociales et relationnelles dont la description et l'analyse sont impossibles dans le langage de l'économie classique, encore plus sa « mathématisation ». Comment réduire en effet à un paradigme mathématique les tontines, le don et le contre-don, comme penser les réseaux familiaux et l'unité domestique en tant qu'« acteur rationnel » ? (Péraldi, 2002).

« On constate que les sciences sociales hésitent entre la tentation de sous-estimer l'impact de ces économies dans les mondes urbains en les limitant à certains mondes ethniques ou sociaux, avec le risque d'une ethnicisation criminalisante des mondes impliqués (Bourgeois P. 2001, Bouhnik P. 1995), ou au contraire la surestimation paranoïaque du contrôle et de la puissance des entrepreneurs et organisations de l'économie criminelle (Saviano R. 2006). Comment prendre la mesure réelle de la place qu'occupent les économies criminelles dans les économies urbaines, et surtout comment définir la consistance propre des mondes qu'elles occupent, leur place et statut dans l'univers métropolitain. La question est d'importance, mais ne peut être traitée que si justement on rend compte des porosités comme des fractures entre mondes économiques dans la ville. » (Péraldi, 2007).

L'ensemble de ces questionnements nous invite à mener deux chantiers :

- Un premier chantier de décloisonnement des représentations des usages et trafics de drogues, pour

⁴Lieutenants du gang BK.

⁵Nom du gang.

ouvrir les perspectives de recherches aussi du côté de populations qui ne sont ni jeunes, ni issues des cités,

- Et un second chantier de décloisonnement disciplinaire (entre sociologie, anthropologie, économie, politique, droit et santé) en même temps que la construction d'une socio-économie.

(Sur ce second chantier, un préalable serait la lecture de l'ouvrage de Bruno Latour et Vincent Lepinay (Latour, Lepinay, 2008), dans lequel les auteurs nous invitent à mesurer l'aveuglement dans lequel la science économique nous a plongés : une science attestée comme mathématique, une science des calculs et des statistiques boursières, qui nous fait voir l'économie comme une succession de systèmes et la société comme un organisme, alors même que tout cela n'est le produit que d'interrelations humaines, de réseaux, et de passions, y compris celle de « l'intérêt ».)

2. Comment fonctionnent les réseaux et trafics ?

6 Une fois ces questions de production des savoirs attestées, on peut en venir à des éléments plus pragmatiques et décliner ce l'on sait sur les réseaux et les trafics.

De manière générale, on peut noter trois points de convergence :

- D'abord, que les petits trafics de rue, et avec eux l'éclatement des réseaux et leur multiplication en plus petites « unités », sont des événements assez récents qui sont apparus et ont pris une grande ampleur, à l'aune de deux phénomènes sociétaux : du côté de l'offre, à l'aune de la crise de l'emploi et la paupérisation d'une partie de la population (cf. ce que nous disions plus haut) ; du côté de la demande, à l'aune de l'émergence de ce que certains appellent une « société addictogène », société qui produit de multiples addictions, celles aux produits psychotropes en étant une parmi d'autres (Mission Sida Toxicomanies et prévention des conduites à risques de la ville de Marseille, 2009).

Dans cette montée des petits trafics de rue, on peut sans caricaturer, caractériser les années 1980-1990 par une multiplication des systèmes et espaces de vente de cannabis et d'héroïne où les dealers sont aussi usagers ; et les années 2000-2010 caractérisées par l'émergence de nouveaux profils et de nouvelles organisations dans l'espace des trafics (Kokoreff, 2010).

- Ensuite, que l'organisation du commerce des drogues et le fonctionnement des réseaux diffèrent en fonction de plusieurs facteurs : en fonction des produits qui sont dealés, de leur zone de production, de la manière dont ils arrivent à destination de vente au détail et sont mis sur le marché. En fonction de la demande, et du « profil » des usagers. En fonction des territoires où les produits sont échangés, de l'organisation sociale et relationnelle à l'œuvre dans ces territoires. En fonction de la pression institutionnelle locale ou nationale : pression policière, mais aussi présence des institutions sociales, éducatives, sanitaires. En fonction du climat et des effets d'annonce politique. Et bien évidemment en fonction de la pression économique, à savoir des possibilités pour les populations d'accéder à des ressources légales ou pas.

- Enfin que, pour autant que ces facteurs produisent des différences, un certain nombre d'invariants sont identifiables. Et notamment le fait que les agencements du trafic relèvent d'une organisation entrepreneuriale dès lors qu'il s'agit de réseaux. Ou, pour le dire autrement, à l'exception des revendeurs « autonomes » de très faibles quantités (souvent usagers qui revendent une partie de leurs produits pour financer leur consommation personnelle), qui sont en affaire avec un dealer personnel, et revendent dans un cercle restreint de connaissances ; à l'exception donc de ce « commerce de fourmis », les réseaux de vente de drogues sont organisés et fonctionnent comme de petites ou moyennes entreprises employant du personnel intérimaire.

2.1. Comment est organisé un réseau de vente de cannabis

Tenant compte de ces facteurs de ressemblances et différences entre les réseaux et trafics, et afin de ne pas généraliser des situations particulières, nous nous attacherons ici à décrire l'organisation de réseaux de vente de cannabis (mais aussi parce que le travail que nous avons mené avec le groupe « questions de réseaux » s'est attaché à observer et analyser des situations locales de trafic de cannabis). Et ce, même si l'organisation entrepreneuriale dont nous parlions précédemment peut s'observer dans le trafic de cannabis comme d'autres drogues illicites, à une échelle internationale comme locale.

Cette organisation n'est jamais sauvage, spontanée, irrationnelle ; elle est au contraire extrêmement rigoureuse, stable (autant qu'elle puisse l'être, car on verra que les risques de démantèlement d'un réseau ou d'éclatement – par exemple par l'incarcération d'un membre important-

sont nombreux) et ordonnée. Dans ces organisations, les rôles, les places qu'occupent les membres d'un réseau, les statuts et les revenus dont ils bénéficient, sont définis précisément, même s'ils sont provisoires. Et ce, en fonction de qualités, de savoirs et de savoir-faire référencés dont le membre d'un réseau ou le prétendant à en être devra faire preuve, non seulement pour postuler, mais aussi pour perdurer, voire évoluer dans ce qui se présente souvent comme un processus de carrière.

Ces organisations relèvent aussi de « secteurs » relativement cloisonnés et irréductibles les uns aux autres. Ce cloisonnement rend difficile l'identification de ce que serait un réseau, des producteurs aux détaillants, chaque réseau étant le plus souvent constitué de trois échelles : l'échelle des producteurs, en lien seulement avec les grossistes ; l'échelle du grossiste à ses semi-grossistes, en liens seulement avec les importateurs ; l'échelle du semi-grossiste au détaillant (Haddaoui, 2007).

En revanche, à cette dernière échelle (du semi-grossiste au détaillant), chaque équipe constitue ce que l'on appelle un réseau local, organisé hiérarchiquement avec un patron (semi-grossiste), en contact avec son ou ses managers, ayant chacun sous sa responsabilité hiérarchique :

- Une équipe de charbonneurs (revendeurs au détail, postés, qui assurent la transaction avec les clients)
- Des ravitailleurs (qui approvisionnent les dealers en produits depuis les caches)
- Des nourrices (qui gardent, souvent dans leur propre appartement, l'argent et/ou les produits). Il arrive cependant que dans certains réseaux importants, les nourrices soient recrutées et sous la responsabilité directe du semi-grossiste.
- Des rabatteurs (qui accompagnent le client jusqu'au charbonneur)
- Des guetteurs (postés, qui surveillent toutes les circulations, signalent un problème ou une arrivée indésirable, et parfois fouillent un client ou un passant douteux)
- Des coursiers (qui vont acheter boissons et nourriture pour les membres du réseau en poste, parfois transmettent des messages d'un membre à l'autre du réseau)
- Des aspirants (qui donnent des coups de main comme guetteurs ou coursiers, souvent sans qu'on leur ait demandé, mais dans l'espoir d'intégrer le réseau, ou

d'avoir la pièce, ou simplement pour rendre service ou passer le temps)

Description de situation : Le matin vers 10h, 10h30, a lieu une réunion d'équipe coachée par le manager⁶. Cette réunion se déroule souvent dans un lieu « neutre », espace public qui n'est pas un des lieux de deal. Celui qui arrive en retard à la réunion, même s'il est un habitué, perd sa place au moins pour la journée. Mais il arrive aussi que le manager ou l'un de ses seconds aille, avant la réunion, « sortir du lit » ceux sur lesquels il compte et dont il sait qu'ils ne seront pas ponctuels (notamment parce qu'ils auraient travaillé, la veille, jusque tard dans la nuit).

Le manager organise la répartition des places, des rôles, les horaires de chacun. Il décide qui va être à quel poste (en fonction de ses compétences, mais aussi des résultats qu'il aura réalisés précédemment), pour combien de temps (en général, deux tranches horaires : 11h à 18h ou 18h à 2h). Puis il organise la répartition des premières doses de produits dans des caches, et passera régulièrement (parfois toutes les heures lorsque beaucoup de clients se présentent) récupérer l'argent et organiser l'approvisionnement des caches.

La paye a lieu à la tâche pour ceux qui sont gratifiés à la pièce (les coursiers, les aspirants, les guetteurs occasionnels que l'on gratifie en nature –un sandwich, une canette- ou avec une pièce lorsqu'ils ont rendu un service), et à la débauche pour ceux qui sont rémunérés (les charbonneurs et les rabatteurs). Ceux-là sont payés sur la base d'un pourcentage des recettes réalisées par chacun. Les nourrices, les ravitailleurs et certains guetteurs habituels bénéficient d'une rémunération fixe, quotidienne pour les guetteurs et ravitailleurs, hebdomadaire ou mensuelle pour les nourrices.

Outre des suppléments ou sortes de primes qui peuvent être alloués pour une journée ou une saison particulièrement faste (mais a contrario les menaces, les insultes ou les violences pour un travail mal effectué), on a pu observer quelques réseaux faisant bénéficier à leurs membres d'avantages « maison » : sorties au cinéma payées par le manager, journées collectives à la plage organisées pour les membres du réseau et leurs proches, location d'une voiture de luxe pour s'amuser ou flamber lors d'une sortie...

L'évolution dans la « carrière » est également du mode entrepreneurial : l'ancienneté joue, mais aussi les compétences qui relèvent à la fois de savoir-faire (sens des

⁶ Les termes employés ici (manager, charbonneur, ravitailleur, chef d'équipe, etc.) reprennent le vocabulaire employé par les acteurs des réseaux entre eux. Ce vocabulaire témoigne lui aussi d'une organisation « professionnelle », de type entrepreneurial.

affaires, de l'observation, etc.) que de qualités humaines (sang-froid, discrétion, etc.).

On note cependant une particularité : l'absence, du moins l'absence visible, des filles dans les réseaux, exception des nourrices, qui sont le plus souvent des femmes ou mères isolées recrutées sous la contrainte.

Les grossistes et semi-grossistes ne sont pas visibles sur les terrains du deal, ou du moins pas identifiables en tant que tels. Certains travaux décrivent cependant, à l'échelle des grossistes, un mode de fonctionnement également entrepreneurial : la plupart d'entre eux, plus expérimentés mais aussi moins insouciantes qu'aux niveaux plus bas de l'échelle, organisent leur carrière d'entrepreneur, anticipant les risques y compris le risque d'incarcération. Ils savent investir leur capital notamment dans le commerce et l'immobilier et entretiennent les relations nécessaires pour ce faire. Ils ont également des connaissances juridiques, et ces savoirs et savoir-faire sont souvent hérités des aînés. Ainsi la famille et la fratrie sont des éléments clé de la transmission des capitaux et des places occupées dans les réseaux (Bigo 1991, Schiray 1992, Saviano 2006) .

8

2.2. Quels sont les gains financiers ?

Les travaux de Christian Ben Lakhdar (2007), tout comme nos observations, montrent que les gains financiers sont faibles pour la plupart des agents de la hiérarchie des réseaux. Un revendeur de cannabis au détail gagnera rarement plus de 1500 euros par mois, une nourrice souvent moins de 1000 euros ; quant au coursier, il pourra espérer quelques sandwiches et canettes pour sa consommation, et une pièce de temps en temps. Certains chiffres avancés dans les médias concernant les bénéfices financiers des dealers de cannabis, affirment que ceux qui sont au plus bas de l'échelle dans les réseaux de trafic, comme les guetteurs, pourraient gagner jusqu'à 100, 120 euros par jour. Or les chercheurs comme les observateurs s'accordent sur le fait que, dans le meilleur des cas, ces guetteurs gagnent 40 ou 50 euros, voire moins comme en témoignent certaines affaires jugées au tribunal pour mineurs, faisant état de gains de 20 euros par journée travaillée. Ces chiffres abusifs sont issus certes d'une méconnaissance de l'économie financière des trafics de drogues, mais aussi du fait de la visibilité des trafics et des signes ostentatoires de « richesse » que d'aucuns affichent. Il semble pourtant que ces signes ostentatoires ne soient pas ceux d'une véritable richesse, mais ceux d'une certaine culture de la « flambe » au sein des réseaux. Flambe réelle lorsqu'on sait que la majorité des gains va être immédiatement dépensée en articles de marques (vêtements, bijoux, téléphones), et flambe de surface

lorsque l'on nous atteste que les « grosses voitures de luxe » dans lesquelles rouleraient les dealers sont le plus souvent des voitures de location, parfois même à la demi-journée.

Aussi, il est aisé d'affirmer que **l'économie des trafics de drogues est, pour la plupart de ceux qui en sont les acteurs, une économie de la pauvreté qui satisfait au mieux à quelques besoins de consommation courante.**

A l'exception de ceux qui sont à la tête des réseaux et peuvent développer des logiques d'enrichissement personnel et d'accumulation, voire d'investissement, la plupart des gens impliqués sont au mieux des « smicards du trafic », voire une sorte de « lumpen prolétariat » des réseaux. Ainsi, quand un dealer réussit à capitaliser suffisamment les gains de son activité de trafic, ca lui permet au mieux d'investir dans un petit commerce de quartier (un snack, une boulangerie ou une boutique taxiphone), commerce qui nécessite à peine quelques milliers d'euros d'investissement. Sans compter que ces revenus sont fortement enchâssés dans le contexte social et sociétal dans lequel les dealers évoluent, à savoir une société de consommation portée par l'impératif d'immédiateté des gains autant que des dépenses : des revenus rapides, dépensés la plupart du temps aussi rapidement qu'ils sont gagnés.

Carnet de terrain : Quand je suis à la fac, je vais souvent déjeuner dans un petit bistrot du centre ville. Après les vacances d'été, revenant à mes habitudes, je m'aperçois que le personnel du bistrot a changé. Deux jeunes garçons et une fille (d'à peine 25 ans) tiennent le commerce. Ils m'accueillent chaleureusement, comme si l'on se connaissait, et il me semble bien en effet que je les ai déjà vus ; mais où ? Jean, avec qui j'ai rendez-vous, me rejoint et à peine a-t-il franchi le seuil que les effusions fument :

- Oh Jean, qu'est ce que tu fais dans le coin ?
- Farid ! mais tu es dans la restauration maintenant ?
- Comme tu vois : avec quelques collègues, on a repris l'affaire.

Jean me rejoint et me rafraîchis la mémoire : ces trois jeunes gens sont originaires d'une cité de Marseille (où Jean a grandi et où je suis allée plusieurs fois avec lui) où les deux garçons « tiennent » un trafic de cannabis. La salle se vidant des clients, l'un des garçons nous rejoint à notre table, accompagné d'un autre, la petite trentaine, arrivé entre-temps au volant d'un gros scooter, lunettes noires, bijoux en or et blouson de marque. Il embrasse Jean et se donnent des nouvelles ; puis il m'interpelle :

- On s'est déjà vus, non ?
- Oui, en juin, à la cité : j'étais venue à la sardinade de la famille Baroudi, c'était sympa !

- Oh tu sais, le quartier, c'est plus comme c'était...

Jean intervient en le vannant :

- Oh dis, ça te va plutôt bien le quartier, t'as pas l'air de t'en porter mal ! (œillade vers son scooter garé sur le trottoir)
- Je rigole pas Jean : les jeunes aujourd'hui, ils font n'importe quoi ! pour nous, c'est fini les affaires, plus question de rouler avec des fadas dans les pattes.
- Du coup c'est toi qui as repris ici ?
- Pas tout seul, je pourrais pas ! On s'est mis à 5, et ça faisait déjà deux ans qu'on mettait de côté pour ça : on savait que Rachid (l'ex-patron du bistrot) voulait passer la main.

La discussion se poursuit : ils ont repris le fond (sont locataires des murs, à un propriétaire privé) pour 30.000 euros, ont investi 8.000 euros en rachat du stock et 5.000 euros pour quelques aménagements. Soit 43.000 euros partagés en 5 parts.

8.500 euros chacun en deux ans d'épargne : qui dira que les dealers roulent sur l'or ?! Sans compter que désormais, ils assurent toutes les tâches du restaurant, n'ayant pu se permettre que les services d'un cuisinier.

2.3. Des bénéfiques et des risques

Michel Péraldi caractérise les trafics de rue d'économie grise (ni blanche, ni noire, parce que toujours dans une continuité entre licite et illicite), et de « capitalisme de parias ». On a vu que les bénéfiques financiers du trafic de cannabis sont faibles pour la grande majorité des membres d'un réseau ; bénéfiques financiers qui viennent dès lors tout juste pallier des situations de fragilité, de précarité ou de pauvreté.

Mais l'insertion dans un réseau de trafic de drogue ou d'autres activités informelles offre d'autres bénéfiques qu'économiques : des bénéfiques relationnels pour des personnes en besoin de reconnaissance et d'insertion ; et des bénéfiques culturels pour ceux dont le quartier et la rue sont des espaces de socialisation.

Pour autant, ces bénéfiques sont peu de choses au regard des risques encourus par les dealers :

Des risques de menace et de coercition, notamment du fait que beaucoup sont engagés dans les réseaux pour rembourser des dettes. Dettes souvent en lien avec leur capacité à dépenser très vite l'argent gagné ou parfois liées à leur consommation de cannabis ; des risques d'exposition à la violence physique au sein même des réseaux, mais aussi pour l'entourage familial des dealers ; des

risques d'interpellation et de condamnation, avec leurs conséquences sur une hypothétique insertion sociale « légale », mais aussi leurs conséquences économiques pour les familles ; et des risques sur la santé mentale, liés à la perception que les plus jeunes ont de leur vie et leur avenir ; mais aussi liés aux consommations de drogues⁷.

Si ces risques ne sont pas toujours mesurés, notamment par les plus jeunes acteurs des trafics, il en est un communément admis, qui constitue un risque majeur : l'aspect absolument provisoire, voire éphémère, d'une activité de trafics de drogues. Car outre les risques énoncés plus haut, très rares sont ceux qui font une longue carrière dans le trafic, en vivent, en font vivre leur famille, et peuvent épargner en prévision du risque d'incarcération. Et, à l'exception de quelques grossistes et semi-grossistes, aucun revendeur ne peut prétendre à une longévité dans l'activité, les plus chanceux et prévoyants arrivant tout juste à acquérir un petit commerce dans lequel se requalifier.

Ainsi, nos observations locales comme celles de Sudhir Venkateh à Chicago témoignent d'un type d'économie de marché ultralibérale qui n'hésite pas à exploiter les plus pauvres, les plus fragiles aux postes les plus exposés : des jeunes, voire de très jeunes adolescents, des mères isolées, plus généralement des personnes qui ne bénéficient pas de la protection d'un aîné ou d'un père qui sera craint ou respecté.

Il faut enfin préciser qu'à notre connaissance, il y a très peu de dealers au détail qui n'ont que ce moyen de revenus ou que cette activité, aucun qui ne soit socialisé que dans le monde du trafic (ils ont une famille, des voisins, des copains d'école, des amis, etc.) ; et à travers le deal même, la plupart d'entre eux côtoient des mondes sociaux bien plus divers que la plupart d'entre nous (notamment parce que leurs clients sont souvent issus des classes moyennes et aisées) ; ce qui témoigne aussi de compétences relationnelles précieuses, que certains d'entre eux arrivent à valoriser dans d'autres activités, légales.

Cette spécificité, à savoir que le trafic n'épuise pas l'ensemble des activités de ceux qui y sont impliqués, illustre les limites du jugement moral autant que celles d'une vision binaire.

Elle témoigne aussi de la nécessité d'un autre entendement des trafics de drogues, tant pour comprendre les phénomènes de développement des trafics, que pour comprendre comment se déploient des économies

⁷ Sachant que nombre des personnes impliquées dans les trafics sont aussi consommatrices quotidiennes, a minima de cannabis, sinon de plusieurs produits.

informelles au sein des systèmes politiques et économiques réguliers. C'est à ce titre notamment que s'est constitué et à travaillé le groupe « questions de réseaux ».

3. L'expérience du groupe « Questions de réseaux »

Pour comprendre ce que ce groupe de travail a produit, et ce que ce travail permet aux acteurs sociaux il faut revenir sur les conditions qui ont rendu cela possible.

A l'initiative de la constitution du groupe « Questions de réseaux », il y avait une éducatrice de l'ADDAP (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13) qui avait participé à un premier travail sur l'intervention sociale, soutenue par sa direction, et quelques collègues, éducateurs ou animateurs dans les 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements de Marseille, intervenants de rue en prise avec les réseaux de trafics de drogues. Ces travailleurs sociaux identifiaient sur le terrain ce qu'ils appelaient « un rajeunissement des acteurs des réseaux », sans en comprendre les raisons. Il y avait aussi, de leur part, un sentiment d'isolement et d'impuissance autant que la conviction qu'ils avaient à poursuivre leur mission de protection et d'éducation.

Le groupe s'est constitué par cooptation⁸. Une quinzaine de personnes, de proche en proche, qui partageaient un certain nombre de choses essentielles pour mener ce travail.

La première chose est que tous avaient une connaissance personnelle et professionnelle des mondes qu'on dit populaires, des populations qui habitent les cités de grands ensembles.

La deuxième chose est que tous avaient une connaissance empirique, précise et informée des trafics et des usages de drogues parmi ces populations.

Ensuite, tous avaient envie d'apprendre sur les réseaux et les trafics, et avaient envie de faire évoluer leurs postures professionnelles.

Enfin, le plus important sans doute, c'est que nous partagions tous, deux convictions éthiques.

- La première, c'est que nous avons quelque chose à voir et à faire avec les trafics de drogue. Ça n'est pas seulement l'affaire des autres, c'est l'affaire de tous et de chacun.
- Et la deuxième chose, c'est qu'on ne peut pas se satisfaire d'une position morale qui sépare le bien du mal, le gentil du méchant, le coupable de la victime, le représentant institutionnel du citoyen. Nous ne voulions

pas trouver « la faute à qui ». Nous voulions mettre en question nos certitudes, trouver d'autres postures professionnelles et des espaces de dialogue.

Pendant deux ans nous nous sommes retrouvés, réunis, tous, tous les mois, pour travailler un aspect des réseaux et trafics, en croisant les savoirs et les connaissances qu'ils avaient comme acteurs de première ligne et habitants ; et des savoirs et connaissances plus globales produites par la recherche.

Parfois lorsque nous souhaitions aborder des problématiques qui nous étaient peu familières nous faisons appel à des intervenants choisis, qui venaient travailler avec nous pour un temps (un juge, un logeur, un chercheur). Et plusieurs fois au cours du travail, nous avons fait des restitutions publiques de ce que nous faisons et des questions que nous élaborions, d'une part parce qu'il nous semblait essentiel de nous extraire d'une sorte de loi du silence qui semble être de mise sur le sujet, en particulier dans les cités ; et d'autre part pour partager avec d'autres dans les cités mêmes dans lesquelles nous travaillions, nos réflexions.

Mener ce type de travail collectif suppose quelques conditions préalables ; des conditions qu'il ne suffisait pas de décider mais qu'il nous a fallu construire ensemble.

D'abord construire un espace de confiance et de respect mutuel. On ne se connaissait pas, en tous les cas pas tous et pas si bien que cela ; et certainement pas au point d'exposer des situations personnelles et professionnelles chargées de secrets, d'ampleur morale, voire de risques très concrets pour la sécurité de certains. La confiance donc qui se construit et qui s'acquiert.

Ensuite nous avons construit des conditions de respect de l'anonymat, parfois entre nous lorsque cela s'avérait nécessaire mais toujours et impérativement hors du groupe. Et enfin il nous a fallu construire des conditions d'une égalité de position dans le groupe. C'est-à-dire le fait que chacun dans le groupe, à ce moment-là en tous les cas, était absolument considéré à l'égal de tous les autres dans ce travail collectif quelles que soient sa position professionnelle et son histoire personnelle. Conditions d'égalité de position qui ne sont que rarement exercées dans les institutions sociales et éducatives :

Extrait retranscrit de travail du groupe « Questions de réseaux » :

⁸ Les personnes qui ont participé à ce travail durant deux ans se sont choisies, de proche en proche parmi les collègues de travail ou connaissances dont ils savaient que ces préoccupations et convictions étaient partagées ; autant qu'elles m'ont choisie, pour les mêmes raisons. Le groupe était constitué de : Anne-Marie TAGAWA, Nathalie SANCEY, Salah HALLIK, Mathias DURAND, Kémal STADI, Kader BELKACEM, Mustapha HAFTARI, Jean-Pierre SIMON, Mylène MEURIN, Khadija SAHRAOUI-CHAPUIS, Claire DUPORT ; ainsi que Lison SEVILLA, Hélène MILLE et Laurent LEGAL qui n'ont pu suivre le travail dans sa totalité.

X⁹ : moi, dans le travail de rue, je vais aussi dans les 4 îlots de deal qu'il y a dans le quartier. Je leur dis tout le temps bonjour, et ça m'arrive d'aller dans le bâtiment où ça vend pour parler à un jeune qui deale.

Y : il faudrait pouvoir parler de tout ça, à tout le monde !

X : moi, ça me dérange pas d'en parler ici, dans le groupe, mais en équipe c'est difficile. Par exemple, la semaine dernière, il y a une stagiaire qui m'a dit : « ah, maintenant tu es avec les dealers alors ! ». Une autre fois, en réunion d'équipe, un collègue m'a dit « ben s'il t'arrive des ennuis, faudra pas t'étonner ! »

L'importance d'acquérir des savoirs, même pour des acteurs de terrain aguerris aux situations locales où se déploient des trafics de drogues, nous est apparue comme indispensable et indissociable de l'action sociale et éducative. Pas seulement parce qu'il est important de savoir à quoi et à qui on a affaire quand on travaille dans l'action sociale et éducative en général, mais parce que, quand en particulier on travaille avec des éléments de la vie sociale qui fonctionnent entre autres sur le registre de la menace, de la violence et du secret et qui relèvent d'une activité illicite, on est d'autant plus à même, avec une simple erreur de jugement ou de diagnostic, de mettre en danger les populations que l'on veut aider, voire de se mettre soi-même en danger.

Il y a donc des choses qu'il faut savoir, qu'il faut comprendre, pour travailler à l'épreuve des trafics de drogues : des savoirs généraux qui permettent d'inscrire des observations dans la globalité d'un phénomène de société, et des savoirs singuliers, liés à la spécificité de chaque territoire et de chaque population, qui donc ne valent que pour chaque situation et peuvent être éphémères.

Ainsi, dans le groupe « Questions de réseaux », nous avons travaillé à l'échelle locale sur ces transgressions de frontières, et sur les liens que les jeunes des cités entretiennent avec les autres mondes et milieux, comment ils circulent entre des mondes et des activités. C'est ainsi que nous avons très clairement précisé les éléments de terrain décrits plus haut.

Mais l'acquisition et l'échange de ces savoirs et connaissances est aussi, pour les acteurs sociaux et éducatifs, une des conditions pour être en dialogue avec les populations qui sont impliquées dans les trafics et dès lors, la possibilité pour les professionnels de poursuivre leur

mission d'accompagnement et de protection des populations.

Cela veut dire, concrètement : comprendre les raisons d'une entrée dans les trafics pour en mesurer les bénéfices, en mesurer aussi les risques encourus, pour ceux qui y exercent une activité et pour leur entourage. A partir du moment où l'on connaît ces risques et où l'on reconnaît aux dealers cette même connaissance, on peut entrer en dialogue avec des personnes impliquées dans les trafics, construire ensemble des mesures de protection pour les plus fragiles, des possibilités de sortie des réseaux pour ceux qui le souhaitent.

C'est aussi, construire un espace de cohabitation, et en conséquence le plus souvent de protection, y compris pour soi-même ; mais c'est enfin, et en conséquence, une négociation sans cesse renouvelée avec soi-même, avec ses valeurs.

Extrait retranscrit de travail du groupe « Questions de réseaux » :

W : Je voudrais parler de la manière dont j'en suis venue à me positionner vis-à-vis du réseau : pendant trois ans, j'animais l'espace jeunes dans un endroit isolé du centre social, et j'étais au cœur des trafics, avec les canapés et le trafic visible de tout le monde, juste devant l'espace jeunes qui donnait lui-même sur un bar associatif qui n'en avait que le nom, parce que c'était aussi un lieu de trafic.

Moi, je le voyais au quotidien, et ça me gênait énormément parce que j'avais l'impression d'être le clown de service et pas toujours cohérente. J'ai pu constater des choses aberrantes comme par exemple : un après-midi, ça faisait à peu près un an que j'étais sur le quartier et j'étais à peu près repérée ; et là je me gare et un jeune m'interpelle depuis le balcon de son immeuble pour me parler des activités d'animation auxquelles il voulait participer. Alors je lui dis « écoute, descends, parce qu'on va pas crier comme ça dans le quartier » et il me dit « ouais, à ma pause je viens te voir ». J'aurais voulu qu'on me filme et qu'on voie ma tête à ce moment là, j'étais stupéfaite : il était au « travail » ! J'ai rien pu répondre, je sais même plus comment j'ai réagi. En fait, si : je suis rentrée dans l'espace jeunes et toute l'après-midi j'ai pensé à ça : j'étais choquée, attristée, je sais plus quels sentiments...

Alors j'ai décidé que je ne pouvais plus faire comme si de rien n'était, regarder les jeunes dont j'avais la responsabilité se laisser prendre dans les réseaux. Et aussi, ma question permanente c'était : tous les jours j'ouvre l'espace jeunes, coincée entre deux lieux du trafic, et je fais quoi ? J'avais l'impression d'être le guignol de service.

⁹ L'une des conditions de travail du groupe étant que tout ce qui s'y disait ne pouvait en ressortir qu'anonymisé ; cette règle est ici respectée par une lettre quelconque à la place du nom et pas de nom de quartier.

J'ai commencé à essayer de changer les règles de la cohabitation. Au début, ils sont venus me tester, des gars entre 20 et 30 ans, ils sont arrivés un jour à 15 dans le local. J'étais toute seule : j'ai été très accueillante, mais pendant deux heures, j'étais pas tranquille. Ils me testaient en me disant « mais à quoi tu sers ? Et pourquoi tu nous emmènes pas en Tunisie ou au Maroc ? ». Et moi j'ai tendance à aller sur le versant de l'humour dans ces cas-là, je leur disais « c'est pas écrit FRAM ici ».

Mais le truc quand même c'est qu'avant de partir, ils ont sorti la marchandise, commencé à compter les barrettes. Et là, je ne me suis pas contenue, je leur ai dit de foutre le camp, que c'était dégueulasse, que là, il y avait des mineurs. Et aussi qu'ici j'étais ici chez moi, et je ne voulais pas de ça chez moi ! Ils ont tout rangé et ils sont partis.

Et ça a fait un peu évoluer les choses : avant, ça dealait et ça fumait jusque sur les escaliers du local. Et puis petit à petit ils se sont éloignés. Moi j'aime à croire que c'est parce qu'ils respectaient ce que je faisais avec les petits, les cousins, et que je représentais aucun danger. Depuis je n'ai plus eu d'ennuis, et les petits non plus.

12

Nous avons ainsi travaillé sur la notion de risque et de danger, et évalué très concrètement qu'un enfant ou un adolescent en prise avec les réseaux de trafics de drogues, quel que soit le poste occupé, est d'abord -avant d'être un délinquant- un enfant en danger.

Nous avons aussi travaillé sur la négociation, le partage du temps et des territoires, la présence des travailleurs sociaux comme celle des habitants des cités.

Et ce faisant, nous avons fait la preuve que la moins bonne des postures, pour les gens auprès de qui nous avons un mandat de protection, comme pour nous-mêmes, c'est l'évitement. Eviter les situations de trafics, lorsqu'ils sont très présents sur un territoire et auprès d'une population, c'est au mieux ne pas faire son travail, celui pour lequel on est mandaté, mais celui aussi pour lequel les populations ont besoin de nous ; c'est se décrédibiliser aux yeux des populations, en particulier des jeunes ; c'est au pire se mettre en danger.

Travailler sur l'organisation des réseaux (en particulier de trafic de cannabis) et leur modèle économique nous a permis aussi de préciser le rapport entre les gains obtenus par le trafic (financiers et relationnels) et les risques encourus, ainsi que la position des plus jeunes.

Pour les plus jeunes en effet, l'organisation entrepreneuriale du deal dont nous parlions auparavant produit une représentation du trafic comme un travail, comparable à n'importe quel autre, en moins fatigant. Cette activité est extrêmement banalisée pour la plupart des adolescents ; qui

sont d'autant moins réceptifs au discours des adultes que, s'ils accèdent à cette activité pour un besoin d'argent, de reconnaissance, de légitimité ou de consommation de drogues, la plupart d'entre eux ne quittent pas totalement le système scolaire (aménageant leurs études en fonction de leurs horaires de « travail » pour le réseau) ou une activité de formation professionnelle par ailleurs. De la même façon pour les adultes, on peut être dans les trafics et avoir une famille, des amis, des loisirs... une vie « normale ».

Dès lors, le principe binaire ne résiste pas : dans la plupart des cas, les jeunes ont des activités et des relations multiples, dans et hors des réseaux de trafic. De surcroît, nombre d'entre eux envisagent leur place et leur rôle dans les trafics de drogues comme des contributions sans implication réelle dans les réseaux en tant que tels : guetter pour prévenir lorsque la police arrive est pour eux un acte aussi banal que, pour la plupart d'entre nous, faire un appel de phares sur la route lorsqu'il y a les gendarmes. Et de fait, la démarche est comparable puisque dans les deux cas il s'agit bien de soustraire un tiers à l'intervention de la police sur un acte interdit.

Cette spécificité, à savoir que le trafic n'épuise pas l'ensemble des activités de ceux qui y sont impliqués, illustre les limites du jugement moral.

Elle témoigne aussi de la nécessité d'un autre entendement des raisons et des conséquences des trafics de drogues dans les cités, tant pour comprendre les phénomènes de développement des trafics, que pour être en dialogue avec les populations qui y sont impliquées et dès lors, pour les acteurs sociaux, poursuivre leur mission d'accompagnement et de protection des populations.

Bibliographie

- BEN LAKHDAR C., 2007. Le trafic de cannabis en France : estimation des gains des dealers afin d'apprécier le potentiel de blanchiment. OFDT.
- BIGO D. (dir) (1991). Mafia, drogue et politique. Cultures et conflits n°3.
- BOUHNIC P, Le monde social des usagers de drogues dures en milieu urbain défavorisé, thèse de doctorat, Université Paris 8, 1995.
- BOURGOIS P., 2001. En quête de respect : Le crack à New York. Seuil.
- DEFFARGES T., (2002) L'économie de la cocaïne. Éléments d'analyse quantitative et qualitative. In Tiers-Monde - Volume 43 - Numéro 171
- DUPORT C. (Dir), 2011. L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues. Addap13.
- Ouvrage téléchargeable sur : <http://www.laurent-mucchielli.org/index.php?post/2011/12/09/L-intervention-sociale-a-l-epreuve-des-trafics-de-drogues>
- HADDAOUI A., 2007. Le trafic du cannabis. Marché et division sociale du travail, la place des migrants au sein de cette économie parallèle : mythes et réalités. Actes du Colloque international Université de Nice Sophia Antipolis, France.
- JOUBERT M., Giraux-Arcella P., & Mouglin C. (dirs.)(2005). Villes et toxicomanies. De la connaissance à la prévention, Ramonville-Saint-Agne, Éditions Érès / Obvies (Questions vives sur la banlieue).
- KOKOREFF M., 2010. La drogue est-elle un problème ? Usages, trafics et politiques publiques. Petite bibliothèque Payot.
- LALAM N., 2011. Argent de la drogue : blanchiment et mondialisation financière In Drogues, enjeux internationaux OFDT n°2.
- LATOUR B., LEPINAY V., 2008. L'Economie, science des intérêts passionnés. La découverte.
- Mission Sida Toxicomanies et prévention des conduites à risques de la ville de Marseille, 2009. Prévenir les addictions dans une société addictogène? Actes de la conférence-débat du 13 octobre 2008
- PERALDI M. 2002. L'autre informalité : la rente et le bazar, in Mediterraneans, n°13.
- PERALDI M., 2007. Economies criminelles et mondes d'affaire à Tanger, p. 111-125, In, Cultures & Conflits, 33-34.
- PERALDI M, WEINBERGER M, HADDAOUI H, 2007. Formes sociales et urbaines de la circulation des produits psychotropes à Marseille. Lames, MMSH.
- SAUVADET T., (2006). Le Capital guerrier : Solidarité et concurrence entre jeunes de cité, Paris, Armand Colin.
- SAVIANO R, Gomorra, Ed Mondadori, Milano, 2006.
- SCHIRAY M., 1992. Penser la drogue penser les drogues : II. Les marchés interdits de la drogue : Evaluation européenne des connaissances, Descartes.
- TARRIUS A., 2002. La mondialisation par le bas. Les nouveaux nomades des économies souterraines. Balland.
- VENKATESH S., 2006. « Pourquoi les dealers vivent-ils chez leur maman ? », In Levitt S. et Dubner J ., Freakonomics, Denoël.
- VENKATESH S., 2006. Off the Books. The Underground Economy of the Urban Poor, Harvard University press.
- VENKATESH S., 2011. Dans la peau d'un chef de gang, Editions L'Ecole des loisirs.
- WEINBERGER M., 2001. Approche sociologique des trafics de drogues, carrières et processus pénal. In OFDT, Tendances, n°14.
- WEINBERGER M., 2004, Réalités sociales des trafics de drogues. Analyse des cohortes judiciaires 1994, 1999, 2001, OFDT, Tendances.



**Observatoire Régional
de la Délinquance et
des Contextes Sociaux**



Collection « Etudes et travaux de l'ORDCS »

N°1 (février 2012), Mucchielli L., Raquet E. et Saladino C., *Délinquances et contextes sociaux en région PACA*

N°2 (mars 2012), Regnard C., *L'histoire de la criminalité dans la région marseillaise : un état des recherches*

N°3 (avril 2012), Raffin V., *L'homicide conjugal : état des connaissances et projet de recherche en région PACA*

N°4 (mai 2012), Duport C., *Trafics de drogue à Marseille : un bilan des recherches*

Observatoire Régional de la Délinquance et des Contextes Sociaux

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
5 rue Château de l'horloge
13094 Aix-en-Provence cedex 2

Téléphone : 04 42 52 49 40
Courriel : ordcs@msh.univ-aix.fr

Dépôt légal : 1er trimestre 2012

ISSN 2258-5192

Directeur de la publication : Laurent Mucchielli